

La Ville de Tomblaine vient de mettre en place une nouvelle borne informatique flambant neuve en libre-service dans le hall d'accueil de la Mairie. Simple d'utilisation, celle-ci permet aux administrés d'avoir un accès à Internet pour rester informés de l'actualité de la commune et faciliter les démarches en ligne (aides, cartes d'identité...).

Les services municipaux sont à votre disposition pour vous faciliter l'utilisation de cette borne. Et par exemple, quand les élèves de tous les CM2 de Tomblaine seront partis en classes de neige à La Clusaz, les parents pourront passer en mairie et sur cette borne, ils trouveront les liens des sites internet des trois écoles. Les parents pourront ainsi lire des nouvelles de leurs enfants, échanger avec eux et voir des photos. Les personnels municipaux à l'accueil de la mairie pourront aider les parents qui ne seraient pas à l'aise avec l'informatique.

